Document generated on 06/05/2025 5:33 a.m.

Études internationales

VERHOFSTADT, Guy, *Les États-Unis d'Europe*, coll. Voix politiques, Bruxelles, Éditions Luc Pire, 2006, 72 p.

André S. Gosciniak

Volume 38, Number 3, septembre 2007

URI: https://id.erudit.org/iderudit/016570ar
DOI: https://doi.org/10.7202/016570ar

See table of contents

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)
1703-7891 (digital)

Explore this journal

Cite this review

Gosciniak, A. S. (2007). Review of [VERHOFSTADT, Guy, *Les États-Unis d'Europe*, coll. Voix politiques, Bruxelles, Éditions Luc Pire, 2006, 72 p.] *Études internationales*, *38*(3), 454–457. https://doi.org/10.7202/016570ar

Tous droits réservés © Études internationales, 2007

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Particulièrement riche et dense, cet ouvrage est le modèle parfait du manuel universitaire qui présente de manière claire un ensemble important de thèses autour de la politique internationale de l'Union européenne sans trancher, en laissant le soin au lecteur éclairé d'approfondir par la suite la complexité d'une Europe qui se révèle être un acteur international aux actions pluridimensionnelles.

André DUMOULIN

École royale militaire, Bruxelles

Les États-Unis d'Europe.

VERHOFSTADT, Guy. Coll. Voix politiques, Bruxelles, Éditions Luc Pire, 2006, 72 p.

Premier ministre belge depuis 1999, Guy Verhofstadt est au centre de la politique européenne depuis suffisamment longtemps pour pouvoir présenter une opinion claire et convaincante. C'est sous la présidence belge en 2001, avec Verhofstadt à la tête de l'Union européenne (UE), que se dégagea le compromis permettant de créer la Convention pour l'avenir de l'Europe dont le résultat fut le dernier projet de la Constitution européenne. Verhofstadt lui-même était l'un des promoteurs de la méthode de la Convention, espérant qu'elle permettrait ainsi de sortir du schéma habituel des négociations intergouvernementales très rigides et de progresser sur la voie du fédéralisme européen. Son implication dans la construction européenne lui valut la reconnaissance et seule l'opposition britannique l'empêcha de devenir alors président de la Commission européenne à la suite de Romano Prodi. Aujourd'hui, après le référendum français perdu par les constitutionnalistes européens, Verhofstadt présente sa propre solution pour une Union en crise de vocation.

Son constat est simple : l'Union n'est pas seulement divisée politiquement, mais aussi affaiblie économiquement. Avec un développement économique inférieur à celui des États-Unis ou de la Chine, elle n'est pas capable de faire face adéquatement aux défis de la mondialisation, ce qui ne fait que contribuer à la méfiance que les Européens entretiennent vis-à-vis de Bruxelles. D'un autre côté, l'UE est en danger de décomposition sociale, une menace à son système social dont le vieillissement de la population n'est qu'un des facteurs contribuants.

Tout au long de son histoire communautaire, l'Europe ne manqua pas d'ambition, mais si certains de ses projets furent anéantis, c'est parce qu'à chaque fois au moins un pays décida de les rejeter, comme par exemple la France dans les années 1950. En cherchant à contourner les résistances toujours plus grandes à une unification accrue, on instaura au fil du temps une Europe à plusieurs vitesses – mais les *opt-outs* et les *opt-ins* ne firent qu'encourager les opposants. Les sommets européens devinrent une arène où les politiciens peuvent facilement marquer des scores dans l'intérêt de leur pays et de leur popularité, l'Europe bruxelloise étant une cible trop facile pour ne pas la pointer du doigt. Entretemps, il reste que pour les citoyens ordinaires, au lieu de s'occuper de sujets essentiels comme l'emploi et la criminalité, l'UE « se perd dans des futilités (…) comme les dimensions des batteries de ponte ou la composition de la

confiture telle que définie dans les directives sur le petit-déjeuner ».

Au niveau politique, l'Europe est paralysée par l'opposition entre fédéralistes et intergouvernementalistes dont le poids augmenta encore suite à l'adhésion de douze nouveaux pays. En se plaçant clairement du côté de ceux qui veulent aller au-delà d'une simple zone de libre-échange et en faveur d'une Europe véritablement politique, Verhofstadt propose les « États-Unis d'Europe puissants » où la subsidiarité ne restera pas « lettre morte ». Pour ce faire, l'Union devrait abandonner des compétences qui ne doivent pas être nécessairement gérées au niveau de Bruxelles, telles que la culture et le sport, l'organisation des soins de santé, de la sécurité sociale, de l'enseignement, de la gestion des services publics ou de l'appareil judiciaire. Verhofstadt suggère une Europe à deux « cercles concentriques : un noyau politique, des 'États-Unis d'Europe' appuyés sur la zone euro et, autour d'eux, une confédération d'États, une 'Organisation des États européens' ». Cette « nouvelle Europe » aurait cinq missions : un gouvernement et une stratégie socio-économique européens, une nouvelle vague technologique européenne, un espace européen de justice et de sécurité, une diplomatie et politique étrangère européennes dignes de ce nom, ainsi qu'une armée commune.

En ce qui concerne les politiques socio-économiques, l'auteur reproche à l'UE le fait que l'euro n'est pas étayé par une politique économique et sociale communautaire : le Pacte de stabilité et de croissance a été dilué, la Banque centrale européenne (BCE) ne s'occupe que de l'inflation sans soutenir une approche élargie des problèmes socio-économiques, la fameuse stratégie de Lisbonne, qui voulait faire de l'économie européenne la plus compétitive dans le monde d'ici 2010, est un « objectif plus éloigné que jamais ». Afin que l'UE puisse devenir un acteur économique de poids, il faut en finir avec le financement limité du modèle social européen fondé sur les charges sur le travail, diminuer la lourdeur administrative de nombreux pays et achever au plus vite le marché intérieur. L'exécution efficace de ces actions exige la création au sein de la Commission européenne d'un véritable cabinet socio-économique composé de commissaires responsables dans ces domaines pertinents à cette stratégie et qui travaillerait sur la convergence (et non l'harmonisation) des économies européennes tout en permettant de garder des différences non significatives quant au marché du travail, au niveau de protection des travailleurs, à l'ampleur de l'emprise publique, à la pression fiscale, etc. La compétitivité européenne devrait être renforcée en déplaçant l'accent mis sur les impôts directs et les cotisations vers les impôts indirects. De plus, au lieu d'étouffer certains secteurs de l'économie dans un cadre réglementaire trop rigide, la libéralisation les rendrait plus compétitifs.

Concernant les autres volets de sa vision de l'UE, l'auteur se limite à la création d'un parquet et d'un bureau d'enquête européens, à la mise en place d'une politique de développement commune, d'un vrai ministre des affaires étrangère de l'UE et d'une véritable politique commune de dé-

fense avec une armée. Toutes ces actions, souligne Verhofstadt, devraient être accomplies en concentrant les forces déjà existantes et non par la création de nouvelles bureaucraties. En outre, leur financement devrait venir d'un budget fédéral fonction non des cotisations nationales calculées sur la base du PNB, mais des taxes sur la consommation et des taxes environnementales.

En fait, le lecteur trouvera difficilement des idées nouvelles dans le manifeste de Verhofstadt – c'est beaucoup plus une prise de position personnelle par rapport à des idées déjà existantes. La seule proposition plus courageuse est celle d'un fédéralisme renforcé au sein des « États-Unis d'Europe ». Mais, en fait, à part son nom provocateur, s'agit-il vraiment d'une idée originale ? L'Europe depuis plusieurs années fonctionne à deux vitesses (Schengen, euro, etc.), ce que l'auteur critique d'ailleurs au début de son livre. Ainsi sa distinction entre le noyau fédéraliste européen et les *périphéries* revient-elle à une fracture entre les pays de l'UE à 15 et les nouveaux États membres, qui raye d'un seul coup de stylo le travail des dernières quinze années de l'unification européenne. Il oublie cependant que si on parle aujourd'hui de la crise de construction européenne, c'est, entre autres, à cause de certains des anciens pays membres : les référendums ont été perdus en France et aux Pays-Bas, la France et l'Allemagne sont deux principaux pays qui n'ont pas respecté, pendant des années, le Pacte de stabilité.

Sa vision générale mise à part, les propositions de l'auteur sont vagues et les arguments utilisés sont parfois soit simplistes (la menace par exemple d'un retour aux frontières si on n'accepte pas de continuer sur la voie fédéraliste) ou tirés par les cheveux (comme celui du miracle économique irlandais dû à l'adhésion à l'UE et qui fait complètement fi des réformes économiques propres à l'Irlande). En voulant à la fois une libéralisation et une déréglementation, d'une part, et en soulignant son attachement à des politiques sociales européennes, d'autre part, Verhofstadt semble ne pas s'apercevoir de la contradiction. Son discours est à la fois libéral (dans le sens européen) et socialiste – est-ce la conséquence de la politique intérieure belge où il conduit une coalition incluant des libéraux et des socialistes ?

Certains de ses commentaires peuvent sembler étonnants pour un avocat de l'intégration européenne : le commentaire sur la BCE va pratiquement à l'encontre de l'indépendance qui est à l'origine même de la réussite de cette institution – on se demande si l'auteur veut de nouveau soumettre la politique monétaire à la politique socio-économique du gouvernement (cette fois-ci, fédéraliste européen), une approche abandonnée dans les dernières décennies par presque tous les gouvernements nationaux. Le lecteur peut aussi avoir l'impression que les nouveaux pays membres sont surtout traités par l'auteur comme une source de concurrence bon marché qui menace l'Europe de l'Ouest. Par contre, plusieurs questions importantes ne sont même pas abordées dans l'ouvrage – il est difficile de parler d'une réforme du budget de l'UE sans mentionner le problème de fi-

nancement du secteur agricole qui constitue la moitié de ce budget. Cependant, nulle part dans le livre on ne trouvera de référence à l'agriculture, ni aux fonds structurels et de cohésion.

André S. Gosciniak

Département de science politique
Université Laval, Québec

Au nom des peuples. Le malentendu constitutionnel européen.

Magnette, Paul. Coll. Humanités, Paris, Les Éditions du cerf, 2006, 169 p.

Depuis l'échec des référendums sur la constitution européenne en France et aux Pays-Bas en 2005, de nombreux auteurs se sont mis à analyser les facteurs possibles de cette catastrophe constitutionnelle, bien que celle-ci a été précédée d'un enthousiasme indéniable autour de la création de la Convention sur l'avenir de l'Europe. Après les décennies de décisions et de négociations intergouvernementales, obscures pour la plupart des citoyens des pays membres, ce *déficit démocratique* européen a connu une rupture quand le gradualisme qui caractérisait le développement traditionnel des Communautés européennes – marquant d'autant les traités écrits par les diplomates et les hauts fonctionnaires – a été rejeté en faveur d'un projet devant être préparé par une assemblée beaucoup plus large, comprenant des représentants des citoyens européens. La future constitution européenne ne devait pas être négociée seulement au niveau de la conférence intergouvernementale (CIG), méthode qui servit à préparer tous les traités de l'Union européenne (UE) et que Moravcsik qualifia de libéralisme intergouvernemental et dans lequel les préférences des États, tributaires de leurs situations internes, influencèrent fortement la réforme des traités. Après l'expérience positive de la Convention qui préparait la Charte des droits fondamentaux de l'Union, le Conseil européen de Laeken décida, en 2001, de recourir à une nouvelle convention sur l'avenir de l'Europe. Pourquoi donc un échec et deux référendums ratés qui coupèrent le souffle à cette nouvelle dynamique européenne ?

Est-ce une vraie catastrophe ou plutôt une continuation de la tradition européenne que celle de rejeter les projets de constitution commune ? Rappelons ceux préparés dans les années 1950 et 1980, dont le premier tomba dans l'oubli après l'échec de la Communauté européenne de défense et dont le deuxième ne fut qu'un pieux souhait du Parlement européen (PE). L'Europe est-elle capable de construire un patriotisme constitutionnel à l'américaine ? En a-t-elle besoin pour réussir son projet institutionnel ? Peut-on profiter de cet échec afin de « revenir sur le sens et la nature du projet européen » sans être contraint par l'échéance référendaire, comme le propose Magnette ?

La réflexion de Magnette est construite autour de la comparaison entre la Convention américaine de Philadelphie et la Convention européenne. Pour l'auteur, l'abandon de la tradition intergouvernementale de construction européenne ne fut pas suivi d'une rupture *à l'américaine* au niveau des décisions prises par la